Les enjeux juridiques de la coopération des établissements d'enseignement supérieur

Problématique de base :

L'enseignement supérieur connait aujourd'hui de profonds changements en matière de coopération, tant dans le domaine de la coopération interne que celui de la coopération externe. Les universités peuvent ainsi créer de nouveaux types d'établissements publics, en s'unissant autour de projets communs, avec les PRES. Leurs relations avec l'Etat évoluent à travers la dévolution du patrimoine. Elles peuvent tisser des liens plus étroits avec le secteur privé à travers les partenariats publics-privés ou encore le mécénat. Il s'agit pendant ces 6èmes journées nationales du réseau Jurisup d'aborder différents axes de coopération possibles pour les universités à travers les témoignages d'experts. Ces journées seront également l'occasion de prendre la mesure des risques liés à ces nouvelles coopérations et en particulier la montée en puissance de la notion de responsabilité. Enfin, la dernière journée sera consacrée aux évolutions du contentieux de l'enseignement supérieur.

26 Janvier

Aix-Marseille 1

Université de Provence

3, place Victor Hugo 13331 Marseille Cedex 03



www.univ-provence.fr

27 Janvier

Aix-Marseille 3

Université Paul-Cézanne

Campus Canebière 110-114 la Canebière 13001 Marseille



`www.univ-cezanne.fr

28 Janvier

Aix-Marseille 2

Université de la Méditerranée

Campus de la Timone 27, Bd Jean Moulin 13385 Marseille Cedex 5



www.univmed.fr



jurisup@gmail.com



Programme des 6èmes Journées Nationales JURISUP



26-27-28 Janvier 2011



coopération

des établissements
d'enseignement supérieur















26 Janvier

UNIVERSITÉ DE PROVENCE AIX-MARSEILLE 1

(Marseille-Campus Centre St Charles, amphithéâtre SVTE)

9H45 Ouverture institutionnelle

10H30-11H30

Fusion des universités : l'exemple de l'Université de Strasbourg. M. Jean DEROCHE, DGS de l'Université de Strasboura.

11H30-12H30

Fusion des universités : cas d'Aix-Marseille Université - Modalités, organisation administrative et juridique.

M. Fathie BOUBERTEKH, DGS de l'Université d'Aix-Marseille 1 ;

M. Damien VERHAEGHE, DGS de l'Université d'Aix-Marseille 2 ;

Mme Thérèse CHETAIL, DGS de l'Université d'Aix-Marseille 3.

12H30-14H Déjeuner sur le Centre St Charles, salle de conférence

14H-15H

- Coopérations entre établissements d'enseignement supérieur : les PRES. L'exemple du PRES Université Européenne de Bretagne. M. Dominique BOITOUT, DGS du PRES Université européenne de Bretagne.
- Les conséquences juridiques du PRES (domanialité, diplômes, personnels, etc.). Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

15H-16H30

Les partenariats public-privé, grand emprunt, plan campus : quelles conséquences juridiques pour les universités ? M. Alain NEVEU, DGESIP, chef du service des grands projets immobiliers ; Mme Claire GIRY, DGESIP, coordination stratégique et territoires ; Me Hervé LANNOY, Cabinet d'avocats Clément.

16H30-17H Pause

17H-18H Partenc

Partenariats, mécénats, sponsoring: quelles différences, quels usages, quels avantages pour les universités? M. Richard GHEVONTIAN, Professeur des universités, Vice-président des affaires juridiques et statutaires, Université d'Aix-Marseille 3.

Soirée libre

27 Janvier

UNIVERSITÉ PAUL-CÉZANNE AIX-MARSEILLE 3

(Marseille-Campus Canebière, amphithéâtre Poinso-Chapuis)

9H Ouverture institutionnelle

9H15-10H30

Responsabilité pénale des établissements d'enseignement supérieur et des agents publics.

M. Gaëtan Di MARINO, Professeur des universités d'Aix-Marseille 3; Commissaire divisionnaire, chef du district Aix-Salon, Ministère de l'Intérieur.

10H30-11H30

Partenariats, sécurité économique et protection du patrimoine scientifique. M. Benoit TAÏEB, Direction Centrale du Renseignement Intérieur, Ministère de l'Intérieur.

11H30-12H30

Protection fonctionnelle. M. Jean-Pascal BONHOTAL, Direction Générale des Ressources Humaines, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

12H30-14H Déjeuner sur le Campus Canebière (hall) et élections

14H-14H30

Vie du réseau

14H30-16H30

Groupes de travail 2010 : retour des travaux **16H30-17H** Pause

16H3U-17H PC

Constitution des groupes de travail 2011

18H30 Visite de Marseille (sur inscription) **20H** Dîner au restaurant (sur inscription)

28 Janvier

UNIVERSITÉ DE LA MEDITERRANÉE AIX-MARSEILLE 2 (Marseille - Campus de La Timone, amphithéâtre d'odontologie)

9H Ouverture institutionnelle

9H15-10H

Le développement du recours à la juridiction administrative : une analyse sociologique. M. Alexis SPIRE, chargé de recherche CNRS et M. Jean-Gabriel CONTAMIN, professeur des universités, Université Lille 2.

10H-11H30

Évolution du contentieux des marchés publics.

M. Gilles HERMITTE, Vice-président du Tribunal Administratif de Marseille - Professeur associé à l'Université d'Aix-Marseille 3.

11H30-12H Clôture des journées 2011

